



La marque Cigale :
Initiés en Drôme,
les hotspots Cigale
ont vocation à s'étendre
dans des établissements
et sur tous les territoires
souhaitant développer
l'accès Internet public.

Offrez une connexion Internet gratuite et facile d'accès à vos visiteurs...

Cigale c'est quoi ?

Cigale est une solution de hotspot Wifi public pour les professionnels créée par le Pôle Numérique et la société Yziact pour simplifier l'accès à Internet de vos visiteurs et permettre à votre établissement d'offrir ce service.

L'internet devient facile d'accès. Le visiteur renseigne une seule fois son adresse email, il accepte les conditions d'utilisation et c'est tout ! Lors du passage à proximité de n'importe quel établissement équipé de CIGALE, il surfe automatiquement et gratuitement sur le wifi CIGALE.

Les adresses mails des utilisateurs sont utilisées UNIQUEMENT pour gérer le service Cigale, elles ne sont pas utilisées à des fins de prospection commerciale.

Côté utilisateur comment ça marche ?

UN ÉTABLISSEMENT
ME PROPOSE CIGALE...



JE SAISIS
MON EMAIL

une seule fois
et c'est tout !



J'ACCÈDE AU WIFI
AUTOMATIQUEMENT
à proximité

de tous les hotspots CIGALE

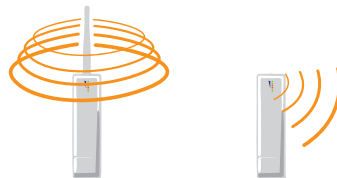
CIGALE
le wifi facile,
& gratuit



Pour qui ?

Dans des sites touristiques, des restaurants, des cafés, des gîtes, des chambres d'hôtes, des hôtels, des offices de tourisme, des lieux publics, des entreprises et plus généralement tous les établissements qui accueillent du public.

Le Wifi Cigale permet des couvertures simples (accueil, salle de réunion) ou étendues comme dans un hôtel, un centre commercial, une place ou un jardin public.



Deux 2 types de bornes sont proposées en fonction de la configuration des lieux : omnidirectionnelles ou directionnelles (place publique, parc, entrepôt, salle de spectacle)

Ces deux bornes sont étanches, résistantes aux variations de température et livrées avec une fixation murale. Pour les couvertures plus complexes, des études sur site sont possibles.

Offrir CIGALE dans mon établissement... ...c'est répondre à une demande des usagers.

Toujours plus équipés et mobiles (smartphone, tablette, ordinateur portable...), vos visiteurs souhaitent pouvoir travailler en déplacement, rester connectés avec leurs proches, s'informer... Lorsque vous proposez CIGALE, vous offrez un accès à internet wifi à vos visiteurs chez vous, mais également chez tous les membres du réseau CIGALE.



Comment ça marche ?

Aucune compétence technique n'est requise. Il suffit de brancher la borne WiFi Cigale à votre box ADSL et le tour est joué. L'alimentation électrique des bornes Cigale et l'échange de données sont assurés par un seul et même câble (PoE) ce qui réduit les contraintes d'installation (pas de raccordement électrique).

Les tarifs :

L'abonnement inclut la fourniture d'une connexion publique sécurisée territoriale, le respect des obligations légales, la maintenance du service. Les frais d'accès au service incluent le paramétrage de la borne et son envoi.

Afin de bénéficier de l'offre **Avantage**, il vous suffit simplement d'être affilié à un des réseaux partenaires (liste disponible sur <http://cigale-hotspot.fr>)

	Tout public		Avantage ★	
	1 an	3 ans	1 an	3 ans
Durée d'engagement	1 an	3 ans	1 an	3 ans
Abonnement mensuel	22 € ht	18 € ht	14 € ht	12 € ht
Mise en service	170 € ht	110 € ht	120 € ht	85 € ht

Un accès Wifi paramétrable et sécurisé...

En souscrivant à l'offre CIGALE, vous confiez à Yziact le respect de la réglementation et des obligations légales pour votre compte. Cette entreprise drômoise étant opérateur de télécommunications déclaré à l'ARCEP, vous n'êtes donc pas considéré comme un opérateur au regard de la loi. Le débit disponible est réparti de manière égale entre les utilisateurs afin d'éviter que certains monopolisent la connexion au détriment des autres.

De plus chaque point Cigale est paramétrable : limitation de la bande passante par utilisateur (ex 500 Mo/24H), filtrage des sites, conserver une part du débit disponible pour votre établissement...

www.cigale-hotspot.fr

Vos contacts :